



Gares &
Connexions



CSE

CSE ordinaire du 15 décembre 2022

Votants : 9 UNSA-Ferroviaire, 5 CGT,
0 CFDT, 1 SUD-Rail

La séance en présentiel s'est ouverte par la
déclaration liminaire de vos élus UNSA-Ferroviaire
que vous retrouvez sur le groupe @workplace UNSA ([ICI](#)).



1

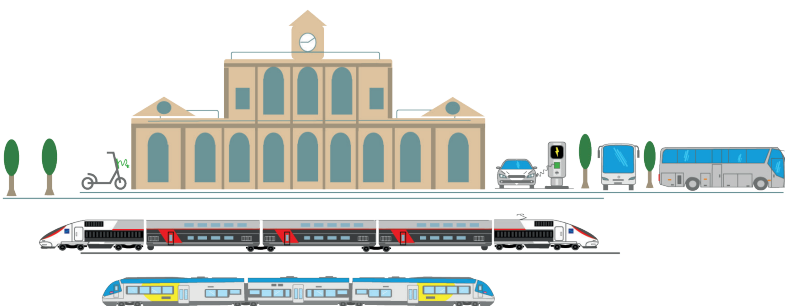
Projet d'évolution d'organisation du pôle PPTM (Pro-gramme pluriannuel des travaux de maintenance) et de création de postes à la Direction Développement au sein de la Direction régionale Gares Occitanie & Sud (DRG O&S) (Lionel GRAND)

Retrouvez le compte-rendu de la CSSCT du 8 novembre 2022 du secrétaire adjoint du CSE ([ICI](#)) détaillant ce projet.

La délégation UNSA-Ferroviaire a tenu à souligner que, d'une part, ce projet d'évolution d'organisation du pôle PPTM et de création de postes à la Direction Développement fait ressortir un bilan emploi à + 5 postes et que, d'autre part, l'impact sur la situation des agents concernés par des suppressions de postes semble clarifié par l'acceptation des postes proposés - incluant

la situation d'un agent reconnu travailleur handicapé - leur permettant ainsi de se projeter dans la nouvelle organisation.

Pour ces raisons, la délégation UNSA-Ferroviaire a voté « POUR » lors de cette consultation.



UNSA-Ferroviaire Gares & Connexions
30 rue du Château des Rentiers - 75013 PARIS
garesetconnexions@unsa-ferroviaire.org
Workplace : UNSA gares & connexions

2

Document unique 2022 (Gilles RADENNE)

La loi Santé au Travail, parue en début d'année, oblige l'employeur à présenter le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) au CSE. Le DUERP du CSE G&C est composé de 11 DUERP correspondant aux 11 établissements de la SA.

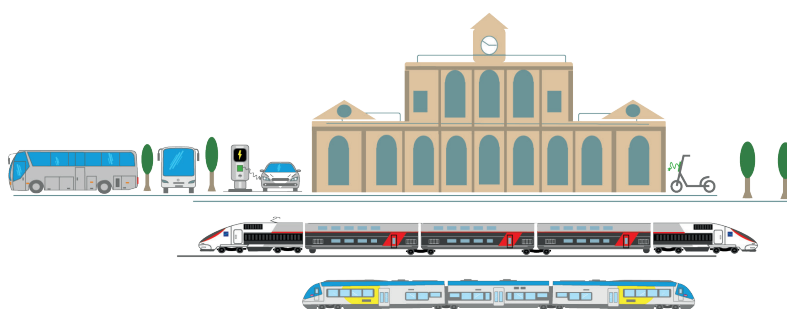
Les évolutions notables pour l'année 2022 sont les suivantes :

- SA Gares & Connexions**
Renforcement des mesures de prévention à la suite des différents clusters liés à la pandémie de COVID 19.
- DRG O&S**
Création des centres opérationnels exploitation gare (COEG) sur les unités gares (UG) Provence-Alpes et Côte d'Azur avec reprise des évaluations.
- Établissement Maintenance et Travaux (EMT)**
À la suite du rapatriement de l'équipe Eole de l'Établissement des grandes Gares parisiennes (EGGP), l'opérateur de production et l'opérateur technique bâtiment de l'Agence Bâtiment Énergie (ABE) Nord secteur Énergie Noisy Eole ont intégré l'EMT.
- DRG Nouvelle-Aquitaine (NA)**
Nouvelles répartitions des missions au sein de l'UG Limousin.
- EGGP**
Quatre mises à jour pour les agents à la suite de la création de l'établissement en janvier 2022.
- ABE Nord Paris**
Archivage des évaluations des risques professionnels avant transmission à l'EMT.
- Direction G&C**
Travail bilocalisé pour la direction, déplacements hors locaux de travail, télétravail et télétravail de bureau (hors locaux habituels) pour la Direction des Gares d'Île-de-France (DGIF) ainsi que le questionnaire de la conduite du changement pour l'accompagnement des salariés pour la Direction du Développement.
- DRG Hauts-de-France - Normandie**
Création des COEG TGV Haute-Picardie et Amiens, et réorganisation de l'UG Normandie.
- DRG Auvergne Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté**
Création des COEG de la gare de Lyon Saint-Exupéry et Valence TGV.

La délégation UNSA-Ferroviaire a observé, d'une part, que ce dossier n'a pas été présenté en CSSCT alors qu'il entre dans les missions confiées à cette commission et, d'autre part, que le comité est consulté sur des bases incomplètes puisque ce dossier n'intègre

pas toutes les mises à jour effectuées par tous les établissements.

Pour ces raisons, la délégation UNSA-Ferroviaire a voté « L'ABSTENTION » lors de cette consultation.



3

Présentation des résultats du baromètre « C'est à Vous » 2022 (Sophie DESMARTIN)

Les résultats en quelques chiffres :



Le taux de participation à l'enquête :

- GPU 64 % ;
- Groupe G&C (SA + filiales) 79 % ;
- SA G&C seule 84 %.

Le taux d'engagement de la SA G&C est de 72 %, supérieur à celui des autres SA SNCF et du GPU.

L'indicateur « Qualité de Vie au Travail » (QVT) est de 78 %, également supérieur à celui du GPU et des autres SA.

L'indicateur « état d'esprit » pour lequel la question posée était « Quel est globalement votre état d'esprit aujourd'hui dans votre travail ? » :

- 29 % des agents G&C se disent motivés ;
- 17 % se disent confiants ;
- 22 % sont neutres ;
- 13 % se disent inquiets.



On peut noter deux items prioritaires retenus au sein de la SA G&C, même si selon les entités ces résultats peuvent varier :

- le traitement des irritants (34 %) ;
- la charge de travail (32 %).

Pour la partie management, la ligne hiérarchique est invitée à regarder de près les items suivants :

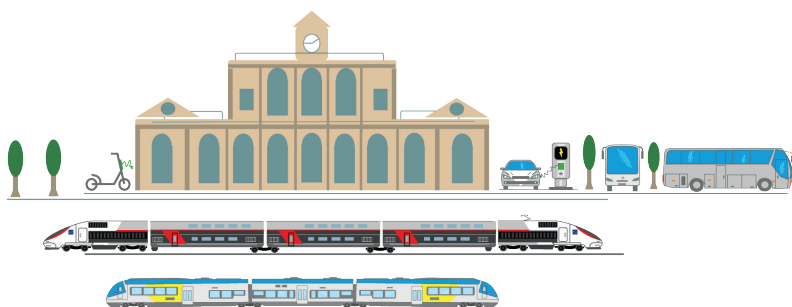
- Le temps dont elle dispose pour manager les équipes ;
- Les moyens humains disponibles.

Ces résultats à l'échelle de la SA seront déclinés au sein des équipes afin de travailler collectivement sur des plans d'action.

Les élus UNSA-Ferroviaire ont observé que les indices d'engagement et de QVT dans les équipes COEG étaient les plus faibles et qu'il est nécessaire d'avoir un point de vigilance sur ces collectifs.

La direction précise que ces résultats globaux reflètent des réalités différentes et que des actions (financières notamment) sont déjà engagées.

Les élus UNSA-Ferroviaire ont également mis l'accent sur la nécessité d'analyser concrètement le sujet de la charge de travail qui ressort fortement dans l'enquête pour tous les types de collectifs métiers.



4 Note de conjoncture économique T3 (Magali GUYON)

À fin septembre 2022, le chiffre d'affaires de la SA G&C atteint 1,127 milliard d'euros. L'EBITDA est de 249 millions, en avance de 36 millions par rapport au budget (principalement en lien avec le plan d'économies). Les investissements tous fonds s'élèvent à 577 millions, en retrait de 162 millions par rapport au budget. Ces éléments donnent un cash flow libre de 97

millions, en avance de 176 millions par rapport au budget.

La délégation UNSA-Ferroviaire s'est réjouie de ces bons résultats - notamment pour la future prime d'intéressement qu'elle a négociée - qui resteront à confirmer à la fin du dernier trimestre.

5 Bilan sur la procédure de recours « classification » (Annabelle LAFAITTEUR)

Lors de la 1^{re} commission du 7 juillet, six recours avaient été reçus. Lors de la 2^e commission du 15 novembre, huit dossiers ont été réceptionnés, dont trois jugés hors périmètre. Sur les cinq restants, un seul a fait l'objet d'une correction.

L'application « recours » est désormais fermée, mais les équipes RH restent à

l'écoute si de nouvelles sollicitations leur parvenaient.

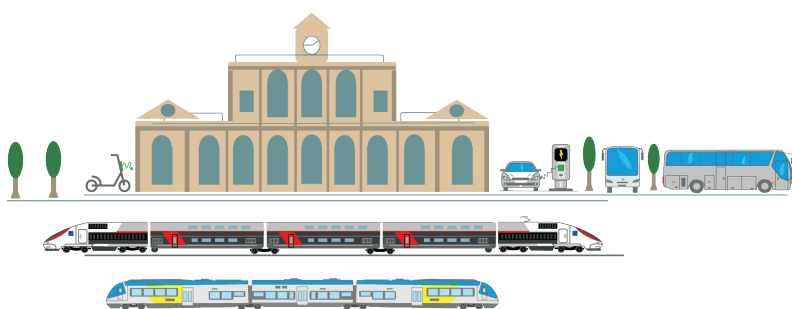
La prochaine échéance sur la classification sera la mise en place de la prime d'ancienneté pour les cadres contractuels à partir de janvier 2023.

6 Point absentéisme 2022 (Annabelle LAFAITTEUR)

À fin octobre 2022, le nombre de jours d'absence en moyenne par agent est de 12,3 alors qu'il était de 10,1 jours en octobre 2021. Une forte augmentation est constatée sur l'absentéisme de longue durée qui est très variable d'un établissement à l'autre. Dès janvier 2022, des plans d'action ont été élaborés avec les établissements concernés afin que ceux-ci, en lien avec les managers RH, traitent les sujets dans leur CODIR.



Retrouvez tous les dossiers présentés au CSE, mais aussi les comptes rendus des commissions sur le site du CSE ([ICI](#)) dans la rubrique « Mon CSE ».



UNSA-Ferroviaire Gares & Connexions
30 rue du Château des Rentiers - 75013 PARIS
garesetconnexions@unsa-ferroviaire.org
Workplace : UNSA gares & connexions